

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) SANTE
ENVIRONNEMENT

**CONFECTION ET DISTRIBUTION DE PANIER BIO A
DESTINATION DES FEMMES ENCEINTES LES PLUS
EXPOSEES A LA CHLORDECONE**

I) Contexte et objectif :

La pollution par la chlordécone, pesticide utilisé en Guadeloupe et en Martinique de 1972 à 1993 pour lutter contre le charançon du bananier, constitue, par son ampleur et sa persistance dans le temps, un enjeu sanitaire, environnemental, agricole, économique et social pour les Antilles

Le plan Chlordecone IV (2021-2027) a été élaboré en partenariat avec les différentes institutions et après une consultation publique organisée fin 2020 qui a permis de relever les attentes de la population.

Il a pour ambition de protéger les populations en réduisant leur exposition à la pollution par la chlordecone et de mettre en place des accompagnements adaptés.

Les recherches actuelles et les premières mesures engagées lors des plans précédents ont permis d'améliorer les connaissances sur la problématique de la chlordécone, notamment les aliments sensibles, les populations les plus vulnérables et les zones les plus touchées par la pollution. Si le dosage de la chlordecone dans le sang est désormais accessible et gratuit à l'ensemble de la population adulte résidente en Guadeloupe depuis le mois de mai 2022, les femmes enceintes restent un public particulièrement vulnérable du fait des conséquences possibles d'une exposition in utero à la chlordécone pour l'enfant à naître.

Un accompagnement spécifique est proposé à toutes les femmes enceintes du territoire. C'est dans le cadre de cet accompagnement que l'AMI est diffusé. Son objectif principal est de sensibiliser les femmes enceintes sur les risques d'une exposition aux pesticides durant la grossesse tout en valorisant par l'exemple les bienfaits d'une alimentation locale.

Caractéristiques du projet :

1. Cible :

Toutes les femmes enceintes du territoire.

2. Description de l'action :

Constitution et distribution (en lien avec le DSR périnatal) de paniers de légumes pays bio à destination des femmes enceintes exposées à la chlordécone (environ 40 paniers par mois)

3. Budget :

La subvention accordée s'élève à 12.000 € maximum pour une année en fonction du projet proposé

II) Modalités de présentation et de sélection du projet :

1. Les porteurs éligibles :

Toute personne morale peut déposer un projet (exploitant agricole, association...)

2. Conditions d'éligibilité :

- Avoir une existence juridique d'au moins un an révolu.
- Etre à jour de ses charges sociales
- Être en capacité de soutenir économiquement et financièrement le projet proposé
- Etre en capacité de justifier le budget prévu.
- Avoir son siège social ou une antenne en Guadeloupe.
- Avoir retourné le dossier dûment complété ainsi que les pièces à joindre avant la date butoir.

3. Critères d'exclusion :

- Dépassement de la date butoir de dépôt de projet.
- Dossier de candidature incomplet.
- Carences méthodologiques majeures (éléments d'information insuffisants, budget incohérent et non équilibré).

4. Calendrier

Une réalisation du projet à partir du deuxième semestre de l'année 2023 est souhaitée.

5. Modalités de sélection :

Chaque porteur de projet déposera un dossier en veillant à décrire, au regard du présent cahier des charges, tous les éléments permettant de garantir la qualité de la prise en charge.

- L'objet de la proposition ;
- La description des modalités de livraison (2 fois par mois)
- Une copie de l'extrait du répertoire SIREN.
- Attestation URSSAF

6. Suivi et évaluation du projet :

Le candidat devra s'engager à :

- Rendre compte de son activité et de l'utilisation des financements.
- Répondre à toute demande de production d'indicateurs.

III) Modalités de dépôt des candidatures :

Chaque candidat devra adresser un dossier de candidature sous la forme suivante :

- ✓ Un exemplaire en version papier, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'ARS de Guadeloupe

Agence de santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
Rue des archives, Bisdary – 97113 Gourbeyre

- ✓ Une version dématérialisée devra être adressée à l'adresse suivante :

ars971-chlordecone@ars.sante.fr

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées par messagerie à la même adresse
OU au 0690592392

Date de dépôt des candidatures :

Le 15 Novembre 2023 à 12H00.